

Sport et civilisation : la violence maîtrisée ?

Bodin Dominique, Robène Luc, Héas Stéphane¹

Le titre, emprunté à Elias et Dunning² est une provocation dont le choix n'est pas anodin car il traduisait pour ses auteurs d'une part, le processus de civilisation des sociétés occidentales modernes à travers l'euphémisation et le contrôle (et l'apprentissage de l'autocontrôle) de la violence³ et, d'autre part, la fonction éducative et préventive « prêtée » aux « sports » modernes qui dès, leur genèse, furent socialement instrumentalisés pour participer à l'euphémisation de ces violences. Le paradoxe est en effet criant entre la théorie eliasienne et les violences, multiples et nombreuses observables tant dans la société civile que sportive.

Comment comprendre et interpréter l'écart entre cette théorie et la montée du sentiment d'insécurité en Europe, voire, dans certains pays, l'augmentation de la violence ? Elias, pour construire sa théorie, semble avoir ignoré ou feint d'ignorer certaines formes de violences qui existaient, ou apparaissaient, à son époque : le nazisme en est un exemple.

Finalement, quelles limites donner à cette théorie si souvent usitée dans les études relatives au sport et « en quoi l'œuvre de Norbert Elias peut-elle nous aider à réfléchir la violence contemporaine »⁴ ?

Petits rappels : du « procès de civilisation » au contrôle de la violence par le sport

Elias, autour de la théorie centrale du « procès de civilisation » s'est essentiellement attaché à décrire, en établissant un équilibre entre l'idéographique et le nomothétique, l'élaboration, l'apprentissage et l'affinement des conduites et des normes comportementales et socialement acceptables qui ont conduit à la formation des sociétés occidentales entre le Moyen âge et le 20^{ème} siècle. Pour lui les sociétés modernes se sont structurées à travers la censure de l'agressivité et le monopole étatique de la violence, la « curialisation » des guerriers, l'introduction de normes de civilités, de propreté et de respect, l'euphémisation de la violence et l'apprentissage de l'autocontrôle individuel des pulsions.

Inventé en premier lieu pour parfaire l'éducation des jeunes gens appartenant à la « haute société anglaise, l'aristocratie terrienne et la gentry » le sport, en raison de l'émergence des temps libres, s'étend progressivement au reste de la société en offrant, tout à la fois, un moyen « d'apprentissage du contrôle et de l'autocontrôle des pulsions » (respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre, apprentissage technique, coopération entre les pratiquants des sports collectifs, etc.) et un « espace toléré de débridement des émotions » (pratique physique servant d'exutoire, présence de spectateurs qui encouragent et vocifèrent). L'intérêt et la force du travail d'Elias résident dans sa capacité à articuler politique et culturel en même temps que collectif et individuel en réussissant à articuler contrôle de la violence dans et par la société et apprentissage de l'autocontrôle⁵.

Dans cette perspective, le sport offre un espace particulier, car il n'entre pas dans le cadre des activités routinières mais consiste en une pratique ou un spectacle librement choisi en dehors des contraintes sociales habituelles. Le sport est instrumentalisé en devenant un « espace toléré de débridement des émotions », un moyen de « contrôler - décontrôler » les émotions.

« La plupart des sociétés humaines proposent des mesures pour se protéger contre ces tensions qu'elles créent elles-mêmes. Dans les sociétés ayant atteints un niveau relativement avancé de civilisation [...] il existe une grande variété d'activités de loisir, dont le sport, qui ont précisément cette fonction »⁶.

Toute l'ambiguïté du sport moderne se trouve pourtant là. Car, il s'agit :

« d'un exemple particulièrement frappant de l'un des problèmes essentiels concernant le sport, à savoir comment réconcilier deux fonctions contradictoires : d'une part, le relâchement agréable du contrôle exercé sur les sentiments humains, la manifestation d'une excitation agréable, et, d'autre part, le maintien d'un ensemble de codifications pour garder la maîtrise des émotions agréablement décontrôlées »⁷.

Le sport est en effet un espace social codifié, réglé et euphémisé, qui suscite émotion et passion, dans lequel la violence est *a contrario* de celle observée dans les jeux anciens plus symbolique que réelle. Cependant, il est également un lieu sans égal dans nos sociétés contemporaines, où chacun peut exprimer sa passion, son désespoir, sa ferveur et/ou son mécontentement, sa violence, s'en libérer et ce, en toute impunité. Dans quel autre espace social est-il en effet toléré de vociférer, injurier et/ou menacer un représentant de « l'ordre », fût-il seulement un arbitre, ou de provoquer et menacer un concurrent ? Cette ambiguïté est d'autant plus grande que le sport tend à échapper aux règles et aux législations ordinaires en appliquant aux exactions de toutes natures des règlements plus édulcorés que dans la vie civile. Il est plus permissif et on peut légitimement s'interroger sur l'extrême tolérance dont semblent jouir le sport et les sportifs au regard des nombreuses contraintes imposées par la société aux individus « ordinaires »⁸. Le sport jouit ainsi d'une sorte d'extraterritorialité juridique dans lequel prennent parfois corps et sens nombre d'exactions ou de comportements déviants⁹.

Mais, si on accepte l'idée, du moins pour le moment, que le sport puisse avoir pour fonction de participer au contrôle de la violence au sein de la société et à l'apprentissage de l'autocontrôle des pulsions individuelles comment interpréter, le fait qu'il puisse être le théâtre du hooliganisme ?

L'interprétation eliasienne du hooliganisme : d'un fonctionnalisme défailant (en matière de sport) à un évolutionnisme latent.

Cette analyse, pour séduisante qu'elle soit, se trouve prise en défaut par la question du hooliganisme. Elias apporte une double réponse : « décivilisation » de certaines catégories sociales qui trouvent la violence « agréable » et responsabilité de personnes moins avancées dans le processus de civilisation dont le lien segmentaire, fortement marqué par la violence dans les relations sociales, est la caractéristique majeure.

Alors que sur des critères objectifs Elias décrit et analyse le procès de civilisation au sein des sociétés européennes modernes, la fonction attribuée au sport, le contrôle de la violence, reste une construction totalement *a priori*. Le mot *a priori* est important car ce qui distingue, normalement et principalement, la sociologie de la philosophie est bien la nécessité et la logique de la preuve. A aucun moment, il n'apporte la preuve de ses dires. Le problème de l'unité de mesure constitue même une question centrale pour le procès de civilisation et les phénomènes de décivilisation¹⁰. En disant cela nous ne voulons pas enfermer, la sociologie, fût-elle historique, dans un positivisme exacerbé dans lequel seule la preuve par les chiffres

pourrait avoir valeur de vérité. Il s'agirait d'une erreur de penser cela car « s'en remettre aux chiffres ou du moins se réclamer d'eux, tient plus de la nécessité de lutter contre les accusations de charlatanisme que d'un véritable choix épistémologique »¹¹. Mais on ne peut réduire la sociohistoire aux seules « sciences historico-herméneutiques »¹², le recours à « divers schèmes d'intelligibilité »¹³ doit permettre d'approcher au mieux une vérité souvent difficile à cerner. L'interprétation d'Elias reste intuitive et, pour inscrite qu'elle soit dans une démarche purement compréhensive, elle aurait demandé :

« à être contrôlée, autant que possible, par les autres méthodes ordinaires de l'imputation causale avant qu'une interprétation, si évidente soit-elle, ne devienne une « explication compréhensive » valable »¹⁴.

Qui plus est, attribuant cette fonction au sport, Elias le fait à partir d'une vision restreinte de la violence : la violence physique qu'il qualifie d'agressivité, pulsions, violence et ce, sans distinction réelle¹⁵. Pour lui l'agressivité appartient « aux structures de l'homme [qui] forment un tout », l'intégrant aux « pulsions de mort »¹⁶. Cette « définition » est très proche de celle de Freud¹⁷. Ce choix pose de nombreux problèmes. Le plus évident est qu'elle ne permet pas de rendre compte de la dynamique d'apparition. Le hooliganisme n'est caractérisé que par son expression finale : la violence physique ou la dégradation de biens et matériels¹⁸. Ce n'est qu'un constat amenant à considérer les violences sous le seul angle du passage à l'acte ou de la transgression réprimée de normes établies, limitant ainsi son acception à la définition sociologique du crime. Hors, comme l'ont montré, entre autres, Skogan¹⁹, Roché²⁰, Debarbieux²¹, dans d'autres domaines des conduites agonistiques, il n'est pas possible de considérer la violence uniquement dans sa version la plus abrupte, celle des coups et blessures, volontaires ou involontaires, *a fortiori* sur le modèle du crime prémédité ou non. Le moindre petit fait ou les incivilités ont des *effets de spirale* sur la violence. Rapporté au hooliganisme c'est en effet dans l'enchaînement successif de faits plus ou moins dérisoires (vols d'insignes ou d'emblèmes, insultes et provocations) qu'il faut chercher la genèse d'événements beaucoup plus dramatiques et inquiétants qui ne sont en fait qu'un « accomplissement pratique »²² aboutissement d'un long processus d'interactions sociales subtiles et complexes entre les différents acteurs du spectacle sportif, de rivalités sportives, provocations, vendettas, elles-mêmes reflets de constructions identitaires et culturelles qui s'inscrivent dans la « petite » et la « grande » histoire du football et de ses clubs. Le second problème découle du premier : l'uniformisation de la violence perçue. Pourtant, selon que l'on se place du point de vue de l'agresseur ou de la victime, du fort ou du faible, que l'on habite en Europe occidentale ou dans un pays en guerre, dans une cité sensible ou dans un quartier chic, que l'on soit homme ou femme, jeune ou vieux, que l'on en ait déjà fait l'expérience ou non, la violence diffère pour chacun au point de pouvoir dire qu'elle peut être objective ou subjective²³. A ce titre, la violence ne peut être considérée comme un thème unitaire²⁴.

Cette logomachie de la violence est déterminante. Rapporté au seul hooliganisme que faire de la violence verbale si l'on ne retient, comme Elias, qu'une définition restreinte ? Des démonstrations racistes et xénophobes ? Comment discuter de la place des femmes, victimes mais parfois instigatrices de violences sans pour autant y participer physiquement²⁵ ? Finalement comment interpréter le hooliganisme sans chercher à faire émerger les processus complexes et subtils qui l'ont engendré ?

En ne définissant pas la violence ou en la restreignant à la violence physique, Elias se dispense en fait de discuter de l'émergence, ou de la récurrence, d'autres possibles, tout autant que de l'impossibilité, ou du moins l'échec, du sport en matière de prévention. Elias n'est pas le seul à utiliser une définition aussi restrictive. Le modèle de Chesnais répond de la même

logique. En affirmant que seules les violences physiques sont à retenir ; les autres formes n'étant qu'un «abus de langage propre à certains intellectuels occidentaux, trop confortablement installés dans la vie pour connaître le monde obscur de la misère et du crime »²⁶, Chesnais, tout comme Elias, se perdent dans les conjonctures d'une allégation qui ségrègue les formes de violences plutôt que de tenter de les articuler logiquement entre elles pour examiner comment certaines formes de violences plus feutrées peuvent, parfois, précéder ou engendrer des violences physiques d'une rare ampleur.

La fonctionnalité qu'Elias avance est donc généralisante. Le sport peut-il concourir à prévenir et encadrer TOUTES les formes de violences observables en son sein ? C'est une question qu'en fait il n'aborde jamais. Il semble, ou feint, d'ignorer que le sport, n'est pas seulement une question de trajectoires individuelles ou de logique « oppositive », progressivement intégrées dans un système institutionnalisé, réglé et structuré. Les incivilités y sont nombreuses, les violences verbales et symboliques habituelles. Le harcèlement moral et/ou sexuel à l'encontre des athlètes féminins est fréquent, même si les affaires sont souvent tuées ou étouffées. De nombreux sportifs sont victimes d'exclusion : les femmes, les handicapés, les moins bons, etc. On peut alors parler à ce niveau de violence institutionnelle.

Les violences les plus connues sont bien évidemment les violences physiques : blessures plus ou moins irrémédiables des athlètes, dopage, morts d'athlètes, affrontements entre supporters, écroulements de tribunes, jusqu'à la répression parfois sanglante de ces affrontements qui, comme à Moscou en 1984, fit 340 morts. Le sport met en scène et réactive également les antagonismes locaux, nationaux et internationaux. Dans tous les pays la province s'oppose à la capitale. Les rencontres France-Allemagne sont fortement dénuées de neutralité et la rencontre USA-Iran lors de la Coupe du monde de football 1998 a fait l'objet d'une demande de places et de temps de retransmission sans aucun lien direct avec les qualités de ces deux nations en football. Comment dès lors dénier au sport le fait qu'il possède des « fonctions politiques internes et externes »²⁷ sous-jacentes à l'activité elle-même ? Les mouvements extrémistes n'hésitent pas à afficher leurs idéologies dans les stades qui deviennent parfois le théâtre de manifestations racistes et xénophobes. Les lieux où s'exerce un sport sont aussi des endroits où se poursuivent parfois les conflits ethniques, culturels et religieux²⁸.

Si l'on écarte une définition restrictive de la violence le sport ne peut pas avoir pour fonction le contrôle de la violence. Le sport est violence sur soi, envers soi, contre les autres. En prenant deux critères que nous nommerons « stabilité » (définie comme la capacité pour le sport à conserver cette fonction de contrôle quels que soient l'époque et le lieu) et « homogénéité » (de la garder quels que soient les espaces et les modalités de pratique, l'origine sociale et les buts et finalités poursuivies), cette fonction s'avère à travers le seul exemple français illusoire. Le sport n'offrira aucun critère de stabilité dans l'espace et le temps. Il oscillera entre une conception revancharde contre l'Allemagne, des perspectives sanitaires et hygiénistes, la promotion d'un système politique indépendant pour être parfois utilisé dans les banlieues comme moyen de prévention des violences. Il n'offre pas non plus d'homogénéité. Selon les lieux et les modalités de pratiques les modalités et l'origine sociale sa fonction variera²⁹. Il n'est donc pas possible d'affirmer que le sport, au sens générique du terme, participe du contrôle de la violence à moins de définir très précisément les lieux (la séance d'EPS par exemple) et les modalités qui favorisent cette fonction³⁰.

Lorsqu'il s'intéresse aux manifestations hooligans il en vient finalement à poser la question du sport spectacle ou du sport mis en spectacle. La réponse apportée : « décivilisation » d'une partie des « outsiders » ignore par exemple la question de l'influence du spectacle sportif sur les comportements violents des spectateurs. On sait pourtant que les effets cathartiques du spectacle sportif sont illusoires³¹. La tragédie qui se joue est incertaine. Les arbitrages émis

sont sujets au doute et à caution³². En distinguant la violence spontanée de la violence préméditée, et en associant cette dernière à la définition couramment utilisée pour caractériser le hooliganisme les facteurs liés au jeu et aux résultats, ont été éliminés. Deux études seulement se sont intéressées, dans le cas très précis du hooliganisme, à l'effet instigateur provoqué par la vision de spectacles violents³³. Un certain nombre de facteurs pourraient néanmoins être pris en compte. En étudiant l'évolution du score dans les rencontres de football dans cinq pays européens (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie) Clanché³⁴ montre que ce sport possède des propriétés particulières « d'instabilité » (le résultat y est davantage que dans les autres sports imprévisible) et « d'intranquillité », terme emprunté à Pessoa (le match est incertain tant qu'un écart de but suffisant ne sépare pas les équipes) qui influent sur la passion des publics. De la passion à la déraison il n'y a peut être qu'un pas à franchir, d'autant que ce sport possède d'incontestables qualités scéniques et dramaturgiques mais aussi une complexité, qui le rend attrayant et discutable. En raison du mélange des joueurs sur le terrain le football est peut-être un jeu plus incertain que d'autres, qui renforce cette idée oppositionnelle liée au « jeu de la horde et du territoire »³⁵.

Mais cette interprétation du hooliganisme est prise à nouveau en défaut lorsque Elias et Dunning, énoncent, c'est un exemple parmi d'autres, que :

« Parce qu'il leur est difficile de trouver un sens, un statut et une gratification et de se constituer des identités satisfaisantes dans les domaines de l'école et du travail, les mâles des fractions « dures » de la classe ouvrière adoptent des formes de comportement particulières : intimidation physique, échanges de coups, consommation excessive d'alcool, relations sexuelles fondées sur l'exploitation de l'autre »³⁶.

Qu'en dire et qu'en conclure ?

Il semble en effet légitime de s'interroger sur une assertion qui, si elle ne dénote pas un profond mépris pour la classe ouvrière, généralise cependant de manière exagérée le fonctionnement social et affectif de celle-ci. A moins que cela ne mette en évidence, bien que Dunning³⁷ s'en défende, dans le domaine précisé, voire limité, du hooliganisme, une théorie qu'un certain nombre d'auteurs³⁸, entre autres³⁹, n'ont pas hésité à dénoncer, et à critiquer, comme entachée d'un évolutionnisme latent. Se comporte t'on en effet de manière nécessairement plus violente que l'on soit ouvrier ou lorsque l'on appartient à l'intelligentsia ? Les travaux relatifs aux violences conjugales⁴⁰ aux violences faites aux femmes en général⁴¹ ou à l'éducation des enfants⁴² sont là pour infirmer cette théorie⁴³. Certes, il s'agit de violences « plus feutrées » qui appartiennent au registre de l'intime, moins visibles socialement et, qui surtout ne viennent pas troubler « l'ordre en public »⁴⁴ mais, qui sont cependant exercées par des individus qui ne sont pas tous des exclus sociaux moins civilisés. Cette « théorie pulsionnelle de la violence »⁴⁵ limite la violence à un comportement émotionnel et réactionnel propre à des individus moins avancés dans le processus de civilisation. Cette appréhension nie de fait l'inscription sociale, politique et la place du sujet, en tant qu'acteur de sa vie et de son destin, dans la construction de la violence, qui n'est plus que le fait des « outsiders »⁴⁶.

¹ Maîtres de conférences à l'UFR Staps de l'Université de Rennes 2, France, membres du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie (LAS), EA 2241.

² Elias, Norbert & Dunning, Eric: *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris 1986, [1994].

³ Elias, Norbert: *La civilisation des mœurs*. Paris 1969, [1973]. Elias, Norbert: *La dynamique de l'occident*. Paris 1969, [1975].

⁴ Wiewiorka, Michel: « Sur la question de la violence », dans 15 *Tumultes* (1995), 31-44, p. 31.

- ⁵ Burguière, Aandré, Chartier, Roger, Farge, Arlette, Vigarello, Georges & Wiewiorka, Michel: « L'œuvre de Norbert Elias, son contenu, sa réception ». 99 *Cahiers internationaux de sociologie* (1995), p. 213-235. Wiewiorka: « Question ».
- ⁶ Elias & Dunning: *Sport*, p. 53.
- ⁷ Elias & Dunning: *Sport*, p. 64.
- ⁸ Duret, Pascal & Bodin, Dominique: *Le sport en questions*. Paris 2003, 178.
- ⁹ Bodin, Dominique: « Football, supporters, violence : la non application des normes comme vecteur de la violence » dans 51 *Revue Juridique et Économique du Sport* 1999, p. 139-149.
Bodin, Dominique & Trouilhet, Dominique: « Le contrôle social des foules sportives en France : réglementation, difficultés d'application et extension des phénomènes de violences » dans Bodin, Dominique (ed.), *Sports et violences*. Paris 1999, p. 147-168.
- ¹⁰ Mennell, Serge: « L'étude comparative des processus de civilisation et de décivilisation » dans Bonny, Yves, De Queiroz, Jean-Manuel, Neveu, Erik (eds.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures critiques*. Rennes, 2001, p. 27-36.
- ¹¹ Duret, Pascal: « Penser les outils de la sociologie du sport : à propos du système des sports et de sa logique de la preuve » dans 38-39 *Science et motricité* 1999, 5-11, p. 6.
- ¹² Reprenant la classification d'Habermas : Habermas, Jürgen: *La technique et la science comme idéologie*. Paris 1968, [1973].
- ¹³ Berthelot, Jean-Michel: *L'intelligence du social*. Paris 1990.
- ¹⁴ Weber, Max: *Essais sur la théorie de la science*. Paris 1951, [1992], p. 303.
- ¹⁵ Wiewiorka, Michel: *La violence*. Paris 2000, [2004]. Lagrange, Hugues : « Violence, répression et civilisation des mœurs » dans 47 *Les cahiers de la sécurité intérieure* 2002, p. 9-30.
- ¹⁶ Elias, *Dynamique*, p. 279.
- ¹⁷ Freud, Sigmund: *Essais de psychanalyse*. Paris 1923.
- ¹⁸ Bodin, Dominique, Robène, Luc & Héas, Stéphane: *Sports et violences en Europe*. Strasbourg 2004. Bodin, Dominique: *Le hooliganisme*. Paris, 2003.
- ¹⁹ Skogan, George-Wesley: *Disorder and decline : Crime and the spiral of decay in American neighborhoods*. New York 1990.
- ²⁰ Roché, Sébastien: *La délinquance des jeunes*. Paris 2001.
- ²¹ Debarbieux, Eric, Blaya, Catherine, Bruneaud, Jean-François, Cossin, Fabienne, Mancel, Catherine, Montoya, Yves & Rubi, Stéphanie: *L'oppression quotidienne. Recherches sur une délinquance des mineurs*. Rapport dactylographié remis à l'IHESI 2002.
- ²² Garfinkel, Harold: « *Studies in ethnomethodology* ». New Jersey 1967.
- ²³ Wiewiorka, Michel: *Violence en France*. Paris 1999.
- ²⁴ Bodin, Dominique: « Violence in schools in Europe and Central Asia : Knowledge, research, programs, limits and questioning ». Background paper given to UN-UNICEF to prepare the Regional Consultation of Ljubljana (Slovenia) in July 2005 "Violence Against Children, in Europe and Central Asia" 2005, 27 pages. Rapport disponible sur <http://www.violencestudy.org/europe-ca/index.html>
- ²⁵ Bodin, Dominique, Robène, Luc & Héas, Stéphane: « Une approche de la criminalité féminine à travers l'exemple du hooliganisme » dans 38-2 *Criminologie* 2005 (à paraître).
- ²⁶ Chesnais, Jean-Claude: *Histoire de la violence*. Paris 1981, p. 13.
- ²⁷ Brohm, Jean-Marie: *Sociologie politique du sport*. Nancy 1992.
- ²⁸ . Les affrontements entre supporters croates et serbes aux championnats d'Europe de water-polo 2003 en sont un exemple.
- ²⁹ Bourdieu, Pierre: « Comment peut-on être sportif ? » dans Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*. Paris 1978, p. 173-195. Pociello, Christian: *Les cultures sportives*. Paris 1995. Pociello, Christian: *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*. Paris 1981.
- ³⁰ Bodin, Dominique: *Sports et violences : de leurs manifestations à leurs préventions*. Rennes, Habilitation à Diriger des recherches 2004.
- ³¹ Pour compléter ces propos, il faut noter les études sur l'influence des médias sur les comportements violents sont très nombreuses comme le montrent le dossier : (1995). Médias et violences. *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°20.
- ³² Bromberger, Christian: *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris 1995.
- ³³ Dunand, Michel: « Violence et panique dans le stade de football de Bruxelles en 1985 : approche psychosociale des événements » dans 5 *Revue de droit pénal et de criminologie* 1987, p. 403-440. Leyens, Jean-Pierre & Rimé, Bertrand: « Violence dans les stades la réponse des psychologues » dans 198 *La recherche* 1988, p. 528-531.
- ³⁴ Clanché, Pierre: « Football, instabilité et passion » dans 67 *Communications* 1998, p. 9-23.

³⁵ Jeu, Bernard: *Le sport, l'émotion, l'espace*. Paris 1977.

³⁶ Elias & Dunning: *Sport*, p. 355.

³⁷ Dunning, Eric: « Culture », « civilisation » et sociologie du sport » dans 5 *Les cahiers de la sécurité intérieure* 1996, p. 18-32.

³⁸ Hargreaves, John: « Sex, gender and the body in sport and leisure : has there been a civilizing process ? » dans Dunning, Eric & Rojek, Chris (eds.), *Sport and leisure in the civilizing process: critique and counter-critique*. Londres, 1992. Horne, John & Jary, David: « The Figurationnal Sociology of Sport and Leisure of Elias and Dunning : an Exposition and Critique » dans Horne, John, Jary, David & Tomlinson Arnold (eds.), *Sport, Leisure and Social Relations*. Londres 1987. Williams, John: « When violence overshadows the spirit of sporting competition : Italian football fans and their clubs » dans 1 *Journal of community and applied social psychology* 1991, p. 23-28. Taylor, Yan: « Soccer consciousness and soccer hooliganism » dans Cohen, Stanley (ed.), *Images of deviance*. Londres 1973, p.163-164. Taylor, Yan: « Football mad : a speculative sociology of football hooliganism » dans 12 *The sociology of sport* 1971, p. 357-377.

³⁹ Pour une classification de ces critiques lire également : Bonny, De Queiroz & Neveu: *Elias*. Tabboni, Simonetta: *Norbert Elias : pour une sociologie non-normative*. Paris 2000.

⁴⁰ Jaspard, Maryse, Brown, Elisabeth & Condon, Stéphanie: *Les violences envers les femmes en France : une enquête nationale*. Paris 2003.

⁴¹ Dauphin, Cécile, Farge, Arlette: *De la violence et des femmes*. Paris, 1997.

⁴² Ariès, Philippe: *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris 1973.

⁴³ Parmi les nombreux travaux, et pour n'en citer que quelques-uns.

⁴⁴ Roché, Sébastien: *La société incivile : qu'est-ce que l'insécurité ?*. Paris 1996.

⁴⁵ Wieviorka: *Violence*, p. 198.

⁴⁶ Elias, Norbert & Scotson, John, L: *Logiques de l'exclusion*. Paris 1965, [1997]. Elias & Dunning: *Sport*.